

Conditions générales de vente

Attention ! L'ouverture d'une classe dépend d'un nombre minimum d'inscrits (minimum : 7 / maximum 16). Si ce nombre n'est pas atteint, l'Institut français d'Israël se réserve le droit d'annuler le cours.

Placement par niveau : L'inscription au cours se fera, pour les non-débutants, sur présentation soit d'une attestation de suivi d'un cours de l'Institut français d'Israël datant de moins d'un an, soit d'une attestation de niveau.

L'Institut français d'Israël vous propose un test de placement oral et écrit, sur rendez-vous, payant (50 NIS) mais remboursable dès votre inscription à un cours, pour mieux vous orienter en fonction de votre niveau et de vos objectifs.

Annulation : Vous serez remboursé intégralement si vous annulez votre inscription jusqu'à une semaine avant le début du cours pour lequel vous vous êtes inscrit. Si vous annulez entre une semaine et 2 jours avant le commencement du cours, une somme de 200 NIS vous sera déduite de la somme payée pour le cours (frais d'inscription). Si vous annulez la veille, le jour même ou après le début du cours, il n'y aura pas de remboursement sauf en cas de raison spécifique et justifiée (armée, maladie / hospitalisation, départ à l'étranger).

Report de cours : ne peut être autorisé, au cours de l'année d'inscription, que pour les raisons suivantes : appel des réservistes pour l'armée, hospitalisation, mutation professionnelle.

Moyens de paiement : [en ligne](#) ou dans nos centres de cours par carte bancaire, chèque ou espèces. Possibilité de paiement jusqu'en 3 fois (sans frais supplémentaire par carte bancaire, avec majoration par chèque).

Tarif réduit. Des réductions sont accordées :

- aux militaires en service ou libérés de l'armée jusqu'à 2 ans après la fin du service militaire
- aux retraités (au-dessus de 60 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)
- aux étudiants (détenteurs d'une carte étudiant en cours de validité et jusqu'à l'âge de 30 ans)
- aux moins de 18 ans
- aux étudiants de l'Institut français d'Israël qui se réinscrivent (moins de deux ans après la précédente inscription).

Avantages offerts aux étudiants de l'Institut français d'Israël : accès gratuit à la médiathèque et à Culturethèque (plateforme numérique : livres numériques, bandes dessinées, presse, musique, vidéo et espace spécifique pour l'apprentissage du français), réductions pour les activités culturelles proposées par l'Institut français d'Israël.